

TERRE BRIÈRE Saint-André-des-Eaux



13,5 km  3h30

 De novembre à mai

 Variante à emprunter en cas de fortes précipitations

 Rencontre possible avec le bétail

 Port de la Chaussée Neuve

Accès

depuis le bourg de Saint-André-des-Eaux, empruntez la RD 127 à destination de la Chaussée Neuve

 Bureau d'Information Touristique de Saint-André-des-Eaux

26 place de l'Église
02 40 91 53 53

 Bureau d'Information Touristique de Brière

Maison du Parc - Village de Kerhinet - Saint-Lyphard
02 40 66 85 01



LE BUTOR ÉTOILÉ *BOTaurus stellaris*

Plus souvent entendu que vu, le très discret Butor étoilé habite les grandes roselières. C'est un héron de marais avec de grosses pattes vertes assez courtes. En activité au crépuscule, il se déplace en se blottissant et se camoufle parfois en se figeant, le cou étiré, bec et tête pointés vers le ciel. Il vole à basse altitude au-dessus des roseaux. Son cri monotone, qui retentit souvent le soir, à la saison des nids, ressemble à une corne de brume qu'on peut entendre jusqu'à 3 kilomètres.



LE MORTA

Ce bois noir, enfoui dans la tourbe depuis plus de 4 000 ans, a longtemps été utilisé par les Briérons. Imputrescible, il est naturellement protégé des parasites et servait alors à la construction des charpentes des chaumières. Il alimentait nombre de légendes, tant ces troncs d'arbres gigantesques, principalement des chênes, intriguaient la population locale. Aujourd'hui, il est principalement utilisé dans la coutellerie et la sculpture d'art.

Un dédale de sentiers souvent ombragés, nous offre, dès l'abord, un aperçu du bocage environnant, agrémenté du concert guilleret des oiseaux, familiers des lieux. Au fil du parcours, la vie rurale s'offre à notre regard curieux. Le paysage change à l'approche du marais. La structure verticale se fait rare, puis on embrasse l'infini. Cette vie profuse à demi enfouie, qu'on devine aux mille bruits chuchotés, nous égare. La Brière, une fois encore, nous envoûte, nous retient et, au rythme des pas, nous conte ses légendes.



Le port de la Chaussée Neuve offre aux visiteurs un accès aux 7 000 hectares du marais de Brière. Ici, comme dans tous les ports de Brière, vous découvrirez, plaquées contre la rive, de petites barques à fond plat : les chalands.

De ce port, face au marais, dirigez-vous sur votre droite et longez le canal de bordure de Brière. Empruntez la passerelle sur votre gauche, montez les escaliers pour profiter du point de vue qu'offre la table d'orientation.

- 1 Faites demi-tour, retraversez la passerelle et poursuivez votre chemin route de Lindrins en direction du Haut Marland. Au carrefour de la RD127, tournez à gauche. Vous verrez, tour à tour, l'auberge du Haut Marland, le puits, le four à pain et la loge. Prenez ensuite à gauche un petit chemin qui longe la mare.
- 2 Tournez à droite, faites 50 m et traversez le carrefour en laissant la double croix sur votre gauche. Prenez ensuite la première à gauche, route du Bas Marland. Poursuivez votre chemin jusqu'à la rue Jean. Au carrefour avec la rue, prenez à gauche puis tout de suite à droite pour rejoindre le chemin d'exploitation.
- 3 À la sortie du chemin, prenez à droite puis à gauche la rue de Kerpoisson puis de nouveau à droite pour rejoindre le chemin d'exploitation.
- 4 Au carrefour de Tréhé, continuez tout droit. En période pluvieuse, préférez emprunter la variante sur votre droite puis prenez première à gauche. Rejoignez le port de Tréhé en bordure du marais. *Profitez de ce port, plein de charme et d'authenticité, pour faire une halte en toute tranquillité ! Vous découvrez d'ailleurs une loge à chalands. Bâtiment peu courant, il protège les embarcations, traditionnellement réalisées en sapin et en chêne, des intempéries et du soleil.*
- 5 Après l'aire de pique-nique, prenez le chemin à gauche. *En juin, vous serez interpellé par l'odeur du Myrica gale, petit arbrisseau plus connu sous les noms de piment royal ou myrte des marais.* Poursuivez votre chemin et empruntez la passerelle. *Vous entrez sur le Marais de Brière, zone pastorale, veillez à respecter le travail des éleveurs et la quiétude de la faune locale.* Continuez le long du canal de ceinture.
- 6 À droite, franchissez la passerelle et poursuivez votre chemin tout droit, sur environ 1 km, en empruntant le portillon (à refermer derrière vous). Prenez ensuite à droite pour arriver aux landes où vous découvrirez le four à pain du même nom. *Tout comme celui de Marland, il date du XIX^e siècle et sert occasionnellement dans le cadre de fêtes organisées par les villageois.*
- 7 Prenez la route à gauche puis, à droite, suivez le chemin jusqu'au port de la Chaussée Neuve.



À VOIR EN CHEMIN...

- le port de la Chaussée Neuve
- le patrimoine vernaculaire : habitat traditionnel, croix de rogations, puits et fours à pain (cf. fiche 25)
- les paysages, la faune et la flore des marais



